

## Quelle sécurisation des partenariats, pour une sécurisation des parcours en région?

Jeudi 24 novembre (de 14h à 18h) et vendredi 25 novembre 2011 (de 9h à 14h)

Conseil régional de Poitou-Charentes

15 rue de l'ancienne comédie  
86 000 Poitiers

### PROBLÉMATIQUE

La sécurisation des parcours professionnels renvoie à des dispositifs et mesures visant à favoriser l'employabilité des personnes et l'articulation des trajectoires professionnelles. Elle trouve une première concrétisation juridique dans l'accord national interprofessionnel du 5 décembre 2003. Les acteurs concernés, les conseils régionaux, l'Etat, Pôle emploi et les OPCA contribuent à mettre en place ce principe de parcours professionnel, toutefois le constat est que les interventions de chacun sont cloisonnées et que chaque acteur travaille sur son propre champ, ses dispositifs et ses financements.

Cependant, la crise socio-économique de 2008 a été un élément déclencheur accélérant les processus de développement des partenariats territoriaux (Pôle emploi, les OPCA, les financeurs publics : Etat, Région, et FSE) nécessitant de réagir rapidement afin d'éviter une augmentation des chiffres du chômage. Parallèlement, la réforme de la formation professionnelle et la mise en place du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) avec la loi du 24 novembre 2009, ont permis de décloisonner l'approche par statut des bénéficiaires. Désormais, les partenaires doivent agir ensemble et se répartissent les rôles pour assurer la sécurisation du parcours des individus. Les partenariats se sont aussi développés avec la mise en place de dispositifs ou d'actions territoriales, tels des fonds communs régionaux, de plateformes de contrats de transition professionnelle dans des bassins d'emploi, des chartes d'action... Les acteurs prennent en compte les besoins des bénéficiaires et les possibilités offertes par le marché du travail, pour mettre en place une véritable articulation des dispositifs et des financements.

Comment mettre en place des partenariats qui fonctionnent ? Comment chaque partenaire s'y retrouve au niveau politique, dans ses choix budgétaires ... ? Quelles formes ont pris ces partenariats ? Quelles modalités arrêtées pour dépasser le cadre de l'accord individuel ? Comment le bénéficiaire se trouve sécurisé dans son parcours, peut-il anticiper les situations de crises en se sentant soutenu, pour repartir vers un autre emploi ?

D'autant que, ces partenariats sont aujourd'hui impactés par des changements dans les statuts d'acteurs avec la refonte des OPCA ou, par des modifications législatives. Peuvent-ils s'adapter ou doivent-ils être revus et corrigés ? Faut-il restructurer l'offre de services ? Comment les régions peuvent-elles le faire ?

Autant de questions qui seront abordées tout au long de ces deux demi-journées d'échanges de pratique.

### PUBLIC

Les personnels des services formation professionnelle et apprentissage des conseils régionaux

### OBJECTIFS

- Connaître les politiques régionales en matière de sécurisation des parcours et de partenariat
- Informer et échanger sur les expériences régionales
- Consolider le réseau des participants

### MÉTHODOLOGIE

- Exposés et échanges sur les pratiques
- Alternance de séances plénières et d'ateliers pour permettre les échanges entre les agents des différentes Régions



## Programme

**Jeudi 24 novembre 2011**

**13h45**

**Accueil**

**14h00**

**Ouverture des travaux**

**Mme Françoise MESNARD**, Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle tout au long de la vie, des formations sanitaires et sociales et de l'apprentissage, Région Poitou-Charentes

**M. Patrick MAGNIER**, Responsable du pôle de compétences Formation professionnelle - INSET de Dunkerque, CNFPT

**14h30**

**Cadrage**

*Intervenante* : **Mme Maryline GESBERT**, Responsable du service Observatoire-Etudes, Centre Inffo

**14h45**

**Intervention plénière**

**Intégrer les financements pour sécuriser les transitions professionnelles**

*Intervenant* : **M. Laurent DUCLOS**, Adjoint au chef de département des synthèses, DGEFP, Ministère du travail, de l'emploi et de la santé - Chercheur associé au Laboratoire des Institutions et des Dynamiques Historiques de l'Economie (IDHE), Université de Paris-Ouest / ENS Cachan

**15h30**

*Débat avec les participants*

**15h45**

**Pause**

**16h00**

**Deux ateliers en parallèle :**

**Atelier 1 : Quand les licenciements structurent le réseau en Région Poitou-Charentes**

Les exemples des territoires de Montmorillon, Rochefort, Châtelleraut montreront comment les services de l'emploi, de l'Etat, de la Région, les maisons de l'emploi... en Région Poitou-Charentes collaborent pour accompagner au mieux les licenciés et leur famille. Autour de la présentation d'expériences différentes, il sera pointé les modalités de coopération, les instances techniques et politiques et la production de service pour les demandeurs d'emploi.

*Intervenante* : **Mme Nathalie BERTRAND**, Responsable de service «analyse des besoins, orientations, PRDFP» Conseil régional Poitou-Charentes

**Atelier 2 : Sécurisation des parcours professionnels optimisée pour les travailleurs temporaires en Région Basse-Normandie (SPOTT)**

Du fait de leur statut, les travailleurs temporaires ne bénéficient pas des mesures de reclassement (CTP, CRP...) quand ils font face à des ruptures de contrat pour motif économique, c'est pourquoi un accord de partenariat entre les acteurs de l'emploi et de la formation a été signé en 2009 en Région Basse Normandie. Il sera abordé le contexte et la mise en oeuvre partenariale de ce dispositif réalisé dans le cadre de l'animation territoriale Etat et Région, les résultats obtenus et les perspectives, compte tenu de la nouvelle réglementation du contrat de sécurisation professionnelle.

*Intervenante* : **Mme Marie GREGORY**, Chargée de mission, Direction Emploi Formation Professionnelle, Conseil régional de Basse-Normandie

**18h00**

**Fin des débats**

**20h00**

**Dîner offert par le Conseil régional de Poitou-Charentes**

**9h00**      **Accueil**

**9h15**      **Deux ateliers en parallèle :**

**Atelier 1 : Plan de continuité professionnelle en Pays de la Loire et sa gouvernance**

Le Plan régional de continuité professionnelle est décliné dans le cadre de conventions avec les OPCA autour de ses 3 axes « Filières économiques régionales stratégiques », « Gestion territoriale des emplois et des compétences », « Salariés en évolution ». Il est piloté dans le cadre de la « Charte régionale entre les partenaires sociaux, l'Etat et la Région pour la continuité professionnelle des salariés par le développement de la formation en Pays de la Loire », et articulé avec la stratégie de développement économique de la Région. Sera présenté l'exemple d'une démarche de GTEC initiée sur le Pays d'Ancenis (Loire Atlantique).

*Intervenant* : **M Emmanuel ZARCA**, Chef de service Développement de l'emploi durable, Direction de l'emploi et la formation professionnelle, Conseil régional des Pays de la Loire

**Atelier 2 : Formation et sécurisation des parcours professionnels : partenariats et expérimentations en Région Franche-Comté**

Face au ralentissement de l'activité des entreprises franc-comtoises, la Région, l'Etat et les partenaires sociaux ont souhaité intervenir massivement et rapidement en direction des salariés impactés. L'objectif était de maintenir ces personnes dans l'emploi et accompagner les entreprises lors de ces périodes de baisse d'activité, afin de mieux préparer la reprise. Depuis 2010, ces mêmes partenaires ont développé cet engagement, en adoptant de nouveaux outils d'intervention en faveur de l'emploi visant particulièrement la formation professionnelle, gage de sécurisation des parcours.

*Intervenant* : **M. Eric HOWALD**, Service entreprises et employeurs, Direction de la Formation Tout au Long de la Vie, Conseil régional de Franche-Comté

**11h15**      **Pause**

**11h30**      **Conférence de synthèse**

Quelles conditions pour des partenariats efficaces et durables en matière d'appui aux parcours professionnels des personnes et aux besoins des entreprises ? Comment refonder un pacte de confiance autour des initiatives de terrain en matière de sécurisation des transitions professionnelles ?

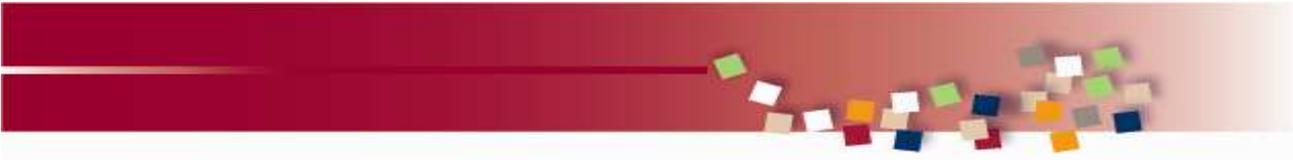
*Intervenant* : **M. Paul SANTELMANN**, Responsable de la Prospective, Direction générale, AFPA

**12h00**      **Conclusion de la journée**  
Conseil régional de Poitou Charentes  
Délégation Poitou-Charentes du CNFPT

**12h30**      **Déjeuner offert par le CNFPT**

**Animation des journées**

**Mme Maryline GESBERT**, Responsable du service Observatoire-Etudes, Centre Inffo



**La prochaine journée d'échanges de pratiques 2011 co-organisée par le CNFPT, le Conseil régional Champagne Ardenne et le Centre Inffo aura lieu les :**

**15 et 16 décembre 2011**

*Conseil Régional de Champagne-Ardenne*

**Thème :** Service public régional de formation, quelles pratiques et quels impacts ?

**Lieu :** Châlons en Champagne

Retrouvez le programme, le dossier documentaire, les supports pédagogiques de chaque journée sur :

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr), rubrique **Dans les régions, Formation et Régions**  
et  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr), rubrique **un agent - se former**